



Monteuses et monteurs du Siège : **La brutalité n'est pas une bonne réponse**

②

Voilà 4 semaines que la DRH du Siège joue le pourrissement face au mouvement des monteur(se)s du Siège qui souhaitent conserver leurs 22 jours de RTT afin de respecter l'équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle.

Le 19 novembre dernier, la CGT dénonçait déjà dans un tract la brutalité des méthodes managériales envers ces salarié(e)s, très majoritairement des femmes.

Lors de la réunion de négociation du 5 décembre, la délégation patronale, composée quasi exclusivement d'hommes, a déclaré d'emblée qu'elle ne tenait cette réunion que parce qu'elle y était contrainte par la Loi mais qu'elle n'avait aucunement l'intention de négocier quoique ce soit.

Selon elle, il est impératif d'homogénéiser (c'est-à-dire uniformiser) l'organisation du temps de travail dans le service commun France 2/France 3 et elle refuse de façon totalement dogmatique de prendre en compte les attentes des salarié(e)s, leur vécu et leur réalité, forcément particulière. L'accord collectif du 28 mai 2013 a pourtant prévu des modes d'organisation du temps de travail qui prennent en compte ce besoin.

Mais la DRH du Siège ne veut voir qu'une seule tête, c'est sa conception du dialogue social, totalement ringarde. Les contre-propositions de la délégation des salariés, les constats et préconisations de tiers indépendants (comme le cabinet CEDAET qui a réservé un chapitre de son rapport à la situation des monteur(se)s) sont balayés d'un revers de la main.

« *Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination collective des conditions de travail* » est-il écrit dans la Constitution... Pas au Siège de France télévisions, où ce principe fondamental est objectivement bafoué.

Cette attitude ne produira rien de bon pour l'entreprise et ses salarié(e)s. Elle va entraîner une extension du conflit dans d'autres secteurs du Siège eux aussi concernés par la mise en œuvre brutale d'organisations du travail défavorables.

Nul doute que cette démarche vise à faire place nette sur le temps de travail et à éradiquer toute contestation avant la mise en place du projet Info 2015 qui, dans ces conditions, s'avérera calamiteuse.

La CGT soutient le mouvement des monteur(se)s en cours au Siège et appelle la direction à rouvrir sans tarder de réelles négociations sur leurs justes revendications.

Paris, le 8 décembre 2014